



**RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025
DE LA COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS, SITES ET FOUILLES**

TABLE DES MATIÈRES

I. Introduction.....	2
II. Composition du Bureau, de la Chambre régionale et du Secrétariat	3
III. Organisation pratique des travaux.....	7
IV. Travaux de la C.R.M.S.F.	8
V. Travaux spécifiques au Bureau.....	14
VI. Travaux spécifiques à la section des Monuments et Ensembles architecturaux.....	15
VII. Travaux spécifiques à la section des Sites	18
VIII. Travaux spécifiques à la section de l'Archéologie.....	20
IX. Représentation de la C.R.M.S.F. dans d'autres instances	22
X. Activités de la C.R.M.S.F.	23
XI. Publications de la C.R.M.S.F.	24
XII. Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F.	26

I. INTRODUCTION

Alors que l'année 2024 a constitué une étape charnière pour la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles — marquée par la réforme du Code du Patrimoine (CoPat) et le renouvellement de ses instances —, l'année 2025 a permis à la C.R.M.S.F. de retrouver pleinement sa capacité d'action. En effet, la désignation par le Gouvernement wallon, le 28 mai 2025, de 10 nouveaux membres (7 postes restant à pourvoir et 3 remplacements de membres démissionnaires ou décédé) a complété la composition de la Commission et ainsi, renforcé son fonctionnement.

À présent entièrement composée, la Commission a pu entamer ses travaux autour de nouvelles thématiques, identifiées en complément des dossiers récurrents tels que l'énergie, le patrimoine du XX^e siècle ou encore l'affectation de grands ensembles. Parmi ces nouvelles pistes de réflexion figurent l'inventorisation des sites ainsi que la question de l'archéologie préventive.

Par ailleurs, d'autres thématiques ont émergé au fil des dossiers examinés. Leur importance, pour la préservation du patrimoine, a conduit la C.R.M.S.F. à rédiger plusieurs notes de politiques générales soumises à l'approbation de l'Assemblée générale.

Enfin, il faut également épinglez la réorganisation du Centre d'Archives et de Documentation, décidée par le Bureau lors de sa réunion du 16 janvier, et dont la mise en œuvre s'est poursuivie tout au long de l'année (cf. rubrique XII du présent rapport).

II. COMPOSITION DU BUREAU, DES SECTIONS ET DU SECRÉTARIAT

Comme précisé en introduction, le Gouvernement wallon a procédé à la désignation de 10 nouveaux membres de la C.R.M.S.F. pour les 7 postes restants à pourvoir depuis l'arrêté du 30 mai 2024 et en remplacement de 3 membres démissionnaires ou décédé. Néanmoins, au lieu de prendre un arrêté qui se limiterait aux 10 nouveaux noms, le Gouvernement a adopté un arrêté portant désignation de l'ensemble des membres de la C.R.M.S.F. et abrogeant l'arrêté du 30 mai 2024. On peut dès lors considérer que, *de facto*, un nouveau mandat de 5 ans redémarre pour tous à dater du 28 mai 2025.

Depuis ce nouvel arrêté, une nouvelle démission doit être actée par l'Assemblée générale, celle de M^{me} Alexandra Vanden Eynde, membre de la section des Monuments, en date du 11 juin 2025.

Composition de la Commission :

A. LE BUREAU

Aux termes du CoPat, le Bureau est composé de 10 membres, à savoir :

- le président de la Commission ;
- les trois vice-présidents compétents pour chacune des sections ;
- deux membres de chaque section, désignés en leur sein, dont le suppléant du vice-président compétent de la section.

Le CoPat prévoit en outre la désignation de 2 suppléants par section afin de garantir une bonne représentation de chacune de ces entités en cas d'absence d'un des membres. Ces désignations ont pu être effectuées qu'une fois la C.R.M.S.F. entièrement composée.

BERTRAND Mathieu, Président

GUISSET-LEMOINE Catherine, Vice-Présidente, section des Monuments
de HARLEZ de DEULIN Nathalie, Vice-Présidente, section des Sites
COLLIN Fernand, Vice-Président, section de l'Archéologie

SABBE Alain, suppléant de la Vice-Présidente, section des Monuments
STEIN Jacques, suppléant de la Vice-Présidente, section des Sites
WEINKAUF Erika, suppléante du Vice-Président, section de l'Archéologie

MARCHAL Jacky, représentant de la section des Monuments
CANEI Sandro et DIRIX Alain, représentants suppléants pour la section des Monuments
GILISSEN Pierre, représentant de la section des Sites
PARTOUNE Christiane et EVRARD Patrick, représentants suppléants pour la section des Sites
HAUZEUR Anne, représentante de la section de l'Archéologie
BLARY François et FOURNY Michel, représentants suppléants pour la section de l'Archéologie

B. LES SECTIONS

a) LA SECTION DES MONUMENTS ET ENSEMBLES ARCHITECTURAUX

La section des Monuments et Ensembles architecturaux regroupe 30 membres, dont un(e) vice-président(e) compétent(e) par section.

Vice-Présidente

GUISSET-LEMOINE Catherine

Suppléant de la Vice-Présidente

SABBE Alain

Membres

BAUDRY Antoine

BAVAY Gérard

BIERMANS Valérie

BOSSIROY Dominique

BRISMOUTIER François-Michel

BRUNIN Carole

CANEI Sandro

CLAES Thérèse

DEPREZ Anne

DIRIX Alain-Philémon

GONCLAVES DE AZEVEDO Carmen
(28/05/25)

GROESSENS Hélène

GUILLEAUME Anne

HAUTECLER Paul

LEONARD Fabrice (28/05/25)

LERICHE Christian

MAES Pierre

MARCHAL Jacky

MENESSON Claudine

MILIS Gonzague

OLIVIER Anne-Claire

PANECA ALBA Luis

RUIDANT Valérie

SYNE Joël (28/05/25)

TOURNEUR Francis

TOUSSAINT Jacques

VANDEN EYNDE Alexandra

(démissionnaire au 11/06/25)

VANDEN EYNDE Jean-Louis

b) LA SECTION DES SITES

La section des Sites regroupe 16 membres, dont un(e) vice-président(e) compétent(e) pour la section.

Vice-Présidente

de HARLEZ de DEULIN Nathalie

Suppléant de la Vice-Présidente

STEIN Jacques

Membres

BOTMAN Ravidiran

BOURGUIGNON Denis (28/05/25)

CALLEWIER Pierre

COLLIN Alain

DENUIT Thierry

EVARD Patrick

FONTINOY Jean-Claude

FORTI Alain

GILISSEN Pierre

GILSON Danièle (démissionnaire au
24/03/25)

GUERRIER Dominique

HENRION Benjamin (28/05/25)

LIMBREE Christian

PARTOUNE Christine (28/05/25)

SPEDE Raphaël

c) LA SECTION DE L'ARCHÉOLOGIE

La section de l'Archéologie regroupe 8 membres, dont un(e) vice-président(e) compétent(e) pour la section.

Vice-Président
COLLIN Fernand

Suppléante du Vice-Président
WEINKAUF Erika

Membres
FOURNY Michel
HAUZEUR Anne
BLARY François
NOIRET Pierre († le 18/04/2025)

VAN GEESBERGEN Dominique
VANWERCH Line
VILVORDER Fabienne (28/05/25)

C. LES MEMBRES SPÉCIALISTES

Les membres spécialistes sont au nombre de 15. Ils peuvent participer avec voix délibérative aux travaux des trois sections et sont répartis de la façon suivante :

Membres spécialistes en stabilité
DELHEZ André
GALLEZ Olivier

Membres spécialistes en mobilier et décors peints
FOLVILLE Xavier
GOURDON Delphine

Membre spécialiste en organologie
SERVAIS Roland

Membre spécialiste en vitraux
LECOQ Isabelle (28/05/25)

Membre spécialiste en archéologie du bâti
SOSNOWSKA Philippe

Membres spécialistes en parcs et jardins historiques
d'HENNEZEL Emmanuel
DUCHENE Jean-Baptiste (28/05/25)

Membre spécialiste en géologie
GOEMAERE Eric

Membre spécialiste en la géomorphologie
OZER André

Membre spécialiste en paysages patrimoniaux
CLIGNEZ Marc

Membres spécialistes en arbres et haies
DE LEVAL Julien
WALRANT Fabrice (28/05/25)

Membre spécialiste en énergie et développement durable
STIERNON Dorothée

D. LE SECRÉTARIAT

MOHAMED Geneviève, secrétaire permanente
CARPEAUX Carole, secrétaire adjointe
DEREYMAEKER Nathalie, secrétaire adjointe
MACAUX Mathilde, secrétaire adjointe
BURION Nadeige, secrétaire administrative
CONTINO Emilie, secrétaire administrative
DI CATERINA Marianne, secrétaire administrative

III. ORGANISATION PRATIQUE DES TRAVAUX

La C.R.M.S.F. s'est réunie :

- en Assemblée générale : **2 assemblées générales** (16/01 et 11/06) :
 - 16/01 : visite guidée du **Pôle de la Pierre à Soignies** ;
 - 11/06 : conférence « **De Néandertal à Notre-Dame de Paris : l'archéologie préventive révèle la fabrique de France** » par M. Dominique GARCIA (Professeur des Universités et Président de l'Institut national de Recherches archéologiques préventives).
- en séance du Bureau : **7 réunions** (16/01, 28/02, 10/04, 11/06, 10/09, 06/11 et 04/12).
- en séance de la section des Monuments et Ensembles architecturaux : **24 réunions** (09/01, 23/01, 06/02, 20/02, 06/03, 20/03, 03/04, 17/04, 08/05, 22/05, 05/06, 19/06, 03/07, 24/07, 07/08, 21/08, 04/09, 18/09, 02/10, 16/10, 30/10, 13/11, 27/11 et 11/12).
- en séance de la section des Sites : **24 réunions** (14/01, 28/01, 11/02, 25/02, 11/03, 25/03, 08/04, 22/04, 13/05, 27/05, 10/06, 24/06, 08/07, 29/07, 12/08, 26/08, 09/09, 23/09, 07/10, 21/10, 04/11, 18/11, 02/12, 16/12).
- en séance de la section de l'Archéologie : **8 réunions** (30/01, 27/03, 24/04, 28/05, 26/06, 28/08, 25/09, 13/11).
- en groupe de travail : **2 réunions** :
 - Patrimoine et énergie (13/02) ;
 - Patrimoine XX^e siècle (13/03).

Au total, la C.R.M.S.F. s'est donc réunie lors de **67 réunions** en 2025 (66 réunions en 2024).

La plupart des séances se sont tenues de façon mixte, c'est-à-dire que les membres pouvaient y assister soit en étant sur place soit à distance via le programme Teams. Cette possibilité de se connecter à distance a permis un taux important de participation.

La numérisation progressive des dossiers permet également de partager plus facilement les documents avec les membres – via une plateforme commune – et de les présenter lors des réunions. La dématérialisation annoncée de la procédure de permis d'urbanisme constituera une avancée significative et un allègement de travail pour le Secrétariat.

IV. TRAVAUX DE LA C.R.M.S.F.

Ce chapitre reprend le nombre de procédures de réunions de patrimoine suivies et le nombre de demandes d'avis examinées par la C.R.M.S.F. en 2025. Les tableaux complets détaillant tous les dossiers examinés sont joints en annexe.

Afin de refléter au mieux les travaux de la C.R.M.S.F., il a été décidé de comptabiliser chaque passage d'un dossier à l'examen d'une section. En effet, l'inscription d'un dossier à l'ordre du jour entraîne une présentation par un membre rapporteur et une décision collégiale, même si celle-ci se résume à prendre acte du procès-verbal ou à réitérer le même avis.

A. NOTES DE POLITIQUE GÉNÉRALE

Le présent rapport est l'occasion de mettre en exergue certaines réflexions générales ou récurrentes menées par la Commission au gré des dossiers examinés et de les faire entériner par l'Assemblée générale conformément au Code du Patrimoine (art. R.129-7). La volonté de dégager certains principes généraux, à partir des avis émis, s'inscrit en outre dans la dynamique de la réforme en cours de la fonction consultative.

En 2025, les notes de politique générales soumises à l'Assemblée portent sur :

- la portée des arrêtés de classements protégeant les façades et les toitures de biens classés ;
- l'usage de faux petits bois collés ;
- la rénovation énergétique de cités ouvrières à valeur patrimoniale ;
- la restauration et la réaffectation des fermes à cour ;
- les arbres en contexte patrimonial ;
- les projets éoliens.

Ces notes, annexées au présent rapport, se veulent généralement courtes et concises et ont pour objectif, outre de sensibiliser les autorités sur certains préceptes fondamentaux, de constituer une jurisprudence sur laquelle s'appuyer dans l'instruction des dossiers soumis.

B. PROCÉDURE DE RÉUNIONS DE PATRIMOINE

Au total, la C.R.M.S.F. a examiné **592 procès-verbaux de réunions de patrimoine**. À titre indicatif, en 2024, la C.R.M.S.F. en avait suivi 690.

Répartition du suivi des dossiers par sections¹ :

	2025	Δ 2024
Monuments et ensembles architecturaux	420	+37
Sites	187	-127
Archéologie	5	-8
Total	592	-98

Répartition des dossiers par province² :

	Bt	Ht	Lg	Lx	Nr
Monuments et ensembles architecturaux	25	133	156	30	76
Sites	22	40	75	8	42
Archéologie	1	0	2	1	1
Total 2025	47	170	225	39	111
Δ 2024	-32	+15	-23	+11	-35

Détail des dossiers dans le tableau 1 en annexe.

¹ Un dossier suivi par plusieurs sections est comptabilisé dans le total de chaque section.

² Un dossier suivi par plusieurs sections n'est comptabilisé qu'une seule fois dans le total.

C. DÉCLARATION PRÉALABLE POUR DES TRAVAUX DE MAINTENANCE OU MESURES CONSERVATOIRES D'URGENCE (ANCIEN COPAT)

Au total, la C.R.M.S.F. a examiné **4 déclarations préalables pour des travaux de maintenance ou mesures conservatoires d'urgence**.

Répartition du suivi des dossiers par sections¹ :

	2025	Δ 2024
Monuments et ensembles architecturaux	4	-66
Sites	0	-6
Archéologie	0	-2
	4	-66

Répartition des dossiers par province² :

	Bt	Ht	Lg	Lx	Nr
Monuments et ensembles architecturaux	0	0	1	0	3
Sites	0	0	0	0	0
Archéologie	0	0	0	0	0
2025	0	0	1	0	3
Δ 2024	-7	-29	-40	-2	-11

Cette réduction importante est due à la modification du CoPat qui ne prévoit plus ce type de procédure, remplacée par la possibilité pour l'AWaP de délivrer une autorisation patrimoniale sans organiser de réunion de patrimoine ou après une seule réunion de patrimoine.

Détail des dossiers dans le tableau 2 en annexe.

D. AUTORISATION PATRIMONIALE

Depuis l'entrée en vigueur du nouveau CoPat, pour tout travaux sur un bien classé, le propriétaire doit obtenir une autorisation patrimoniale auprès de l'Administration. Celle-ci est octroyée après l'organisation de réunions de patrimoine, auxquelles les membres de la C.R.M.S.F. sont associés en qualité d'experts. A l'issue de ces réunions, sur base des documents définitifs, l'Administration du patrimoine interroge la C.R.M.S.F. sur la demande d'autorisation patrimoniale.

En 2025, la C.R.M.S.F. a examiné **113 demandes d'autorisation patrimoniale**. À titre indicatif, en 2024, la C.R.M.S.F. en avait suivi 24. À noter que le nouveau CoPat n'est entré en vigueur qu'à partir du 1^{er} juin 2024, ce qui explique cet écart.

Par ailleurs, le CoPat (art. D. 38) prévoit, dans certaines circonstances, la possibilité pour l'AWaP de délivrer ou refuser une autorisation patrimoniale sans réunion de patrimoine préalable – elle peut néanmoins solliciter l'avis préalable de la C.R.M.S.F., ce qu'elle a fait à **2 reprises** en 2025.

Répartition du suivi des dossiers par section¹ :

	Avec réunion	Sans réunion	Total	Δ 2024
Monuments et ensembles architecturaux	49	0	49	+43
Sites	61	2	63	+45
Archéologie	3	0	3	+3
2025	111	2	113	
Δ 2024	+92	-1	+91	

Répartition des dossiers par province² :

	Bt	Ht	Lg	Lx	Nr
Monuments et ensembles architecturaux	2	8	26	4	9
Sites	12	11	25	2	13
Archéologie	0	0	1	0	2
2025	14	19	51	6	23
Δ 2024	+14	+19	+36	+6	+14

Détail des dossiers dans les tableaux 3a et 3b en annexe.

Enfin, toujours sur base des conditions fixées par l'art. D. 38 du CoPat, l'AWaP peut délivrer ou refuser une autorisation patrimoniale en n'ayant au préalable ni tenu de réunion de patrimoine, ni interrogé la C.R.M.S.F. En 2025, un peu moins de **200 autorisations patrimoniales** ont été délivrées sur base de cette procédure.

E. DEMANDES DE PERMIS OU DE CERTIFICAT D'URBANISME

Au total, la C.R.M.S.F. a examiné **443 demandes de permis d'urbanisme** ou certificats d'urbanisme dont 84 concernant des biens classés nécessitant une autorisation patrimoniale préalable et 360 concernant des biens non classés (biens en zone de protection, à l'Inventaire régional du patrimoine, etc.). À titre indicatif, en 2024, la C.R.M.S.F. avait examiné 609 demandes, dont 221 concernant des biens classés et 387 des biens non classés. Cette baisse d'avis sur permis relatif à des biens classés se justifie par le fait que l'octroi préalable d'une autorisation patrimoniale par l'AWaP dispense les communes et fonctionnaires délégués d'interroger la C.R.M.S.F. au moment de l'introduction du permis.

Toutefois, on constate que la C.R.M.S.F. continue à être interrogée sur la délivrance de permis d'urbanisme sur bien classé et ce, malgré la délivrance d'une autorisation patrimoniale préalable. Ces interrogations devraient disparaître par l'entrée en vigueur, en 2026, du décret programme portant des mesures diverses en matière (...) d'aménagement du territoire (...) qui modifie l'art. D.IV 35 du CoDT en précisant expressément que *l'avis de l'AWaP et de la C.R.M.S.F. n'est pas requis lorsque la demande de permis ou de CU2 porte sur un bien classé ou assimilé et qu'une autorisation patrimoniale a été délivrée pour l'ensemble des actes et travaux qui font l'objet de la demande de permis.*

¹ Un dossier suivi par plusieurs sections est comptabilisé dans le total de chaque section.

² Un dossier suivi par plusieurs sections n'est comptabilisé qu'une seule fois dans le total.

Répartition du suivi des dossiers par section¹ :

	2025	Δ 2024
Monuments et ensembles architecturaux	335	-68
Sites	116	-69
Archéologie	6	+2
Total	443	-168

Répartition des dossiers par province² :

	Bt	Ht	Lg	Lx	Nr
Monuments et ensembles architecturaux	45	117	115	16	52
Sites	14	44	39	11	8
Archéologie	0	1	4	1	0
2025	57	159	143	26	58
Δ 2024	-29	-14	-75	-11	-39

Parmi ces demandes de permis ou de certificat d'urbanisme, certaines font suite à des réunions de patrimoine, d'autres concernent des biens en zone de protection, repris à l'IRP, etc. Le tableau ci-dessous détaille les raisons pour lesquelles la C.R.M.S.F. a été interrogée. À noter qu'un bien peut relever de plusieurs statuts différents (exemple : bien repris à l'Inventaire et situé dans un site classé), c'est alors le degré de protection le plus élevé qui a été retenu. Enfin, un dossier vu dans plusieurs sections est comptabilisé dans chaque section mais une seule fois dans le total.

Ensemble des demandes de permis ou de certificat d'urbanisme					
	Biens classés ³	ZP	À proximité d'un bien classé	IRP (• IRP / IRP / à proximité)	Autre
Monuments et ensembles architecturaux	33	45	7	247 (174 / 72 / 1)	4
Sites	52	38	10	15 (12 / 3 / 0)	0
Fouilles	2	0	1	0	0
2025	84	83	17	254 (179 / 74 / 1)	4
Δ 2024	-139	+20	+2	-53 (0 / -45 / -5)	+2

La colonne « autre » comprend 3 biens repris à la carte archéologique et un bien sans aucune protection patrimoniale que le Secrétariat a toutefois jugé nécessaire de traiter.

Détail des dossiers dans le tableau 4 en annexe.

F. SUIVIS DE CHANTIERS

En 2025, la C.R.M.S.F. a examiné **2 questions** soulevées dans le cadre de suivi de chantier en cours, à savoir celui de restauration de l'hôtel d'Ansembourg à Liège et celui de l'église Saint-Georges à Limbourg.

¹ Un dossier suivi par plusieurs sections est comptabilisé dans le total de chaque section mais une seule fois dans le total général.

² Un dossier suivi par plusieurs sections n'est comptabilisé qu'une seule fois dans le total.

³ Y compris les biens inscrits sur la liste de sauvegarde et donc assimilés à un bien classé.

Répartition du suivi des dossiers par section et par Chambre régionale¹ :

	Total
Monuments et ensembles architecturaux	2
Sites	0
Fouilles	0

Répartition des dossiers par province² :

	Bt	Ht	Lg	Lx	Nr
Monuments et ensembles architecturaux	0	0	2	0	0
Sites	0	0	0	0	0
Fouilles	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0

Détail des dossiers dans le tableau 5 en annexe.

G. RECOURS (NOUVEAU COPAT)

Le nouveau CoPat, entré en vigueur le 1^{er} juin 2024, prévoit la possibilité pour un usager de contester la décision prise par l'AWaP dans l'octroi ou le refus d'une autorisation patrimoniale (Art. D.56 à 59). En cas de recours, l'AWaP sollicite l'avis de la C.R.M.S.F. Ces demandes d'avis sont alors examinées par le Bureau et non par les sections.

En 2025, **2 dossiers de recours** ont été examinés par la C.R.M.S.F., c'est-à-dire un de plus qu'en 2024 :

1. LASNE (Bt) : rive gauche et basse vallée du Smohain : rue de la Lasne 140 : régularisation d'une piscine et d'un carport ;
2. DINANT (Nr) : vallée de la Meuse entre Bouvignes et Houx : recours pour la construction d'un immeuble d'une vingtaine d'appartements.

H. DOSSIERS AYANT PEU OU PAS D'IMPACT ET LA CARTE ARCHÉOLOGIQUE

Depuis le 11 juillet 2024, afin de ne pas surcharger les membres et de ne pas allonger inutilement les ordres du jour des séances, le Bureau a habilité le Secrétariat à traiter directement certaines demandes dans trois cas précis :

1. Impact limité sur les qualités patrimoniales

Lorsque l'examen d'un dossier par le Secrétariat établit un impact limité sur les qualités patrimoniales du bien (IRP, classé ou zone de protection), la demande d'avis est reprise dans le « semainier ». Ce dernier est joint à l'ordre du jour de la séance et reprend les éléments permettant l'analyse du projet. Selon les cas, ces dossiers sont soit soumis à l'instruction préalable d'un membre, soit font l'objet d'une présentation ou d'une proposition d'avis par le Secrétariat.

Les dossiers repris dans ce « semainier » peuvent être évoqués en séance à la demande d'un membre. Pour la section des Monuments, ils font systématiquement l'objet d'un examen lors d'une réunion préalable à la séance avec les membres qui ont un dossier à présenter et ceux qui souhaitent y participer.

¹ Un dossier suivi par plusieurs sections est comptabilisé dans le total de chaque section.

² Un dossier suivi par plusieurs sections n'est comptabilisé qu'une seule fois dans le total.

2. Sans impact sur les qualités patrimoniales

Lorsque l'analyse du dossier établit l'absence totale d'impact sur le patrimoine, le Secrétariat est habilité à répondre directement en ce sens aux demandeurs par voie électronique.

Cela représente environ **90 dossiers** sur l'année 2025.

3. Carte archéologique

Enfin, pour les demandes se rapportant à des biens repris à la carte archéologique, le Secrétariat est également habilité à répondre directement aux demandeurs pour leur rappeler que l'AWaP est l'autorité compétente en la matière.

Cela représente environ **60 dossiers** sur l'année 2025.

V. TRAVAUX SPÉCIFIQUES AU BUREAU

Lors de ses réunions, le Bureau s'est penché sur les sujets suivants :

- Composition de la C.R.M.S.F. : démissions, renouvellement des mandats, représentation des sections au sein du Bureau ;
- Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F. ;
- Honorariat des anciens membres ;
- Réforme de la fonction consultative ;
- Avant-projet de décret programme portant des mesures diverses, notamment en matière de Patrimoine ;
- Avant-projet de décret relatif à la performance énergétique des bâtiments ;
- Dotation de la C.R.M.S.F. : comptes de 2024 et budget prévisionnel pour 2025 ;
- Publications de la C.R.M.S.F. ;
- Organisation des Assemblées générales ;
- Activités de la C.R.M.S.F. ;
- Portée des classements façades-toitures – exclusion des charpentes de la notion de toiture ;
- Inventorisation des Sites ;
- Réflexion autour de l'archéologie préventive ;
- Séminaire organisé par le CESE Wallonie sur le paradoxe éolien : approbation du texte d'introduction présentant les problématiques relayées par le CESE dans les avis de ses pôles et instances ;
- Suivi des biens inscrits sur la liste du patrimoine mondial ;
- Fiches d'évaluation patrimoniale – degré d'analyse ;
- Représentation de la C.R.M.S.F. au sein du groupe de travail relatif à la signalisation touristique en Wallonie, ainsi qu'au sein des Comités de pilotage des chartes paysagères des parcs naturels, de la CPDT pour la réalisation des atlas des paysages et des contrats de rivières ;
- Examen d'un éventuel conflit d'intérêt entre la qualité d'auteur d'étude préalable et membre rapporteur de la C.R.M.S.F. ;
- Table ronde de l'Alliance Patrimoine Emploi 2.0. organisée par l'AWaP ;
- Etablissement des catégories de frais de mission en application de l'article 43, §3 du R.O.I. de la C.R.M.S.F. ;
- Partage des dossiers numériques de la C.R.M.S.F. avec les membres (Sharepoint vs Synology) ;
- Retour sur la réunion du groupe de travail consacré au « Patrimoine et Energie » (13/02/2026) ;
- Date certaine des envois des avis de la C.R.M.S.F. ;
- Commission belge francophone et germanophone pour l'UNESCO : candidature de la Ville d'Andenne comme Ville créative UNESCO ;
- Absence d'une option conservation-restauration substantielle dans la formation de base des futurs architectes et difficulté des communes à faire les bons choix en matière de protection et de restauration du patrimoine ;
- Examen des demandes d'avis sur recours patrimonial.

VI. TRAVAUX SPÉCIFIQUES À LA SECTION DES MONUMENTS ET ENSEMBLES ARCHITECTURAUX

Outre les dossiers repris dans le chapitre IV, les travaux de la section des Monuments et Ensembles architecturaux ont aussi porté sur :

A. PRÉOCCUPATIONS ET AUTRES DEMANDES D'AVIS (PRÉALABLE, D'INITIATIVE...)

- Journées de la Restauration et de la Protection – L'architecture du XX^e siècle en Wallonie (14-15/05/2025) – participation de la section ;
- GT Patrimoine et Énergie - réunion du 13 février 2025 ;
- Absence d'une option conservation-restauration substantielle dans la formation de base des futurs architectes ;
- Avant-projet de décret relatif à la performance énergétique des bâtiments ;
- Projet d'arrêté du Gouvernement wallon relatif aux délais impactés par l'intrusion d'avril 2025 dans le système informatique des services du Gouvernement wallon ;
- Accueil des nouveaux membres de la C.R.M.S.F. désignés aux postes restants à pourvoir ;
- Désignation des représentants de la section au sein du Bureau ;
- État sanitaire des pouhons de Spa ;
- Comités de pilotage des chartes paysagères des parcs naturels – participation de la section ;
- Prix patrimoine remis annuellement par l'a.s.b.l. Demeures Historiques & Jardins de Belgique ;
- Portée des classements façades/toitures ;
- Inventaire des sites- participation de la section.

Le tableau 6 en annexe reprend les questions ponctuelles ou urgentes sur des biens protégés examinées par la section.

B. AUDITION

Dans le cadre du GT Patrimoine et Énergie, la section a entendu en date du 13 février :

1. M^{me} Violette LABROUCHE, Centre de recherche Buildwise (ex CSTC), pour une présentation du projet PERCHE (Solutions pour la rénovation de châssis à valeur historique) ;
2. M. Laurent MEERT et M. Jean DEMEULENAERE, Société de Logements de Mouscron, pour une présentation du projet de rénovation énergétique de la Cité de la Fraternité à Mouscron, reprise à l'Inventaire régional du Patrimoine avec pastille ;
3. M^{me} Dorothée STIERNON, UCLouvain, pour une présentation du projet P-Renewal (Rénovation énergétique du bâti wallon d'avant-guerre à valeur patrimoniale).

C. INSPECTION

La section s'est déplacée 3 fois en inspection :

1. VISE (Lg) : château d'Argenteau : visite le 21 février ;
2. CINEY (Nr) : ferme-château d'Haversin et ensemble formé par cette ferme-château et les terrains environnants : visite le 12 mai ;
3. SAINT-HUBERT (Lx) : palais abbatial et basilique : visite le 26 mai.

D. AVIS RENDUS DANS LE CADRE DE DOSSIERS DE PROTECTION

La section a examiné et délibéré sur **21 dossiers** de protection du patrimoine :

a) DEMANDE D'AVIS SUR UNE FICHE PATRIMONIALE

1. LASNE (Bt) : examen de la fiche patrimoniale en vue de l'inscription sur la liste de sauvegarde et du classement de la gare vicinale de Lasne ;
2. BINCHE (Ht) : examen de la fiche patrimoniale en vue du déclassement éventuel de l'église Sainte-Elisabeth ;
3. LE ROEULX (Ht) : examen de la fiche patrimoniale en vue du déclassement éventuel de l'intérieur de la maison sise Grand-Place 35 (23) dite « Maison espagnole » ;
4. LE ROEULX (Ht) : examen de la fiche patrimoniale en vue de la modification de l'arrêté de classement de la chapelle Notre-Dame aux Tombeaux à Ville-sur-Haine ;
5. VERVIERS (Lg) : examen de la fiche patrimoniale en vue du classement éventuel du palais de justice ;
6. VERVIERS (Lg) : examen de la fiche patrimoniale en vue du classement éventuel de la fontaine Ortman-Hauzeur, à l'angle de la rue des Raines et de la rue des Alliés ;
7. BOUILLON (Lx) : examen de la fiche patrimoniale en vue du classement éventuel de l'abbaye de Cordemois ;
8. NEUFCHATEAU (Lx) : examen de la fiche patrimoniale en vue du déclassement éventuel de l'immeuble sis au hameau de Lahérie à Longlier ;
9. VIELSAM (Lx) : examen de la fiche patrimoniale en vue du classement éventuel du musée du Coticule de Salm-Château ;
10. OHEY (Nr) : examen de la fiche patrimoniale en vue du déclassement éventuel de l'ensemble formé par la ferme dite « La Rochette » ;
11. PHILIPPEVILLE (Nr) : examen de la fiche patrimoniale en vue du déclassement éventuel de la statue de la Reine Louise-Marie, place d'Armes.

b) PROPOSITION D'UN PROJET DE CLASSEMENT/DÉCLASSEMENT

1. COMBLAIN-AU-PONT (Lg) : décision de ne pas proposer le classement du mur géologique.

c) DEMANDE D'AVIS SUR UN PROJET DE CLASSEMENT/DÉCLASSEMENT

1. LE ROEULX (Ht) : avis favorable au projet de modification de l'arrêté de classement de la chapelle Notre-Dame aux Tombeaux et d'établissement d'une zone de protection autour du bien ;
2. SOIGNIES (Ht) : avis défavorable au projet de classement des éléments construits du Vieux Cimetière de Soignies et d'établissement d'une zone de protection autour du bien ;
3. CINEY (Nr) : avis défavorable au projet de déclassement partiel du parc Saint-Roch ;
4. PHILIPPEVILLE (Nr) : avis favorable au projet de déclassement de la statue de la reine Louise-Marie, place d'Armes.

d) PROPOSITION D'INSCRIPTION D'UN BIEN SUR LA LISTE DE SAUVEGARDE

/

e) DEMANDE D'AVIS SUR L'INSCRIPTION D'UN BIEN SUR LA LISTE DE SAUVEGARDE

/

f) PROPOSITION DE MISE/RETRAIT À L'IRP OU D'APPOSITION/RETRAIT DE PASTILLES

1. MONS (Ht) : décision de proposer l'apposition d'une pastille à l'Institut pour aveugles et amblyopes de Ghlin, rue du Temple 2 ;
2. WALCOURT (Nr) : décision de proposer l'inscription à l'IRP sans pastille de la maison bourgeoise, rue de l'Espenne 4.

g) INSCRIPTION PONCTUELLE SUR LA LISTE DU PATRIMOINE EXCEPTIONNEL

/

h) DOSSIERS EN COURS D'INSTRUCTION

1. OUFFET/Warzée (Lg) : château-ferme de Béemont : visite le 8 novembre et réflexion sur une éventuelle protection ;
2. SERAING (Lg) : école communale des Six Bonniers, rue Paquay 51 : visite le 13 janvier et réflexion sur une éventuelle protection ;
3. SERAING (Lg) : école fondamentale des Biens-Communaux, rue C. Lemmonier 15 : visite le 13 janvier et réflexion sur une éventuelle protection.

VII. TRAVAUX SPÉCIFIQUES À LA SECTION DES SITES

Outre les dossiers repris dans le chapitre IV, les travaux de la section des Sites ont aussi porté sur :

A. PRÉOCCUPATIONS ET AUTRES DEMANDES D'AVIS (PRÉALABLE, D'INITIATIVE...)

- Inventorisation des sites ;
- État sanitaire des pouhons de Spa ;
- Accueil des nouveaux membres de la C.R.M.S.F. désignés aux postes restants à pourvoir ;
- Désignation des représentants de la section au sein du Bureau ;
- Avant-projet de décret relatif à la performance énergétique des bâtiments ;
- Projet d'arrêté du Gouvernement wallon relatif aux délais impactés par l'intrusion d'avril 2025 dans le système informatique des services du Gouvernement wallon ;
- Représentation de la C.R.M.S.F. au sein des Comités de pilotage des chartes paysagères des parcs naturels et au sein de la CPDT pour la réalisation des Atlas des paysages.

Le tableau 7 en annexe reprend les questions ponctuelles ou urgentes sur des biens protégés examinées par la section.

B. DEMANDES D'AVIS SUR LA RECONNAISSANCE OU DES PLANS DE GESTION DE RÉSERVES NATURELLES OU SUR DES PROJETS DE PLAN D'AMÉNAGEMENT DE BOIS

La section a examiné et délibéré sur **8 demandes** d'avis sur des plans de gestion de réserves naturelles domaniales, des plans d'aménagement forestier ou des chartes paysagères de parcs naturels (au lieu de 11 en 2024).

Le tableau 8 en annexe reprend tous les plans de gestion et plans d'aménagement examinés par la section.

C. DEMANDES D'AVIS SUR L'IMPLANTATION D'ÉOLIENNES

La section a examiné et délibéré sur **14 demandes** de permis pour l'installation et l'exploitation d'éoliennes (au lieu de 23 en 2024).

Le tableau 9 en annexe reprend toutes les demandes d'avis concernant des éoliennes examinées par la section.

D. AUDITION

Dans le cadre d'un dossier éolien, audition le 25 août de :

1. M. Raphaël DUGAILLIEZ, EoleModave scrl, et M. Nicolas JORION, Embridge, pour une présentation du projet de parc éolien à Modave.

E. INSPECTION

La section des Sites s'est déplacée deux fois en inspection :

1. WISE (Lg) : château d'Argenteau : visite le 21 février ;
2. CINEY (Nr) : ferme-château d'Haversin et ensemble formé par cette ferme-château et les terrains environnants : visite le 12 mai.

F. AVIS RENDUS DANS LE CADRE DE DOSSIERS DE PROTECTION

La section a examiné et délibéré sur **12 dossiers** de protection du patrimoine :

a) DEMANDE D'AVIS SUR UNE FICHE PATRIMONIALE

1. WANZE (Lg) : examen de la fiche d'évaluation patrimoniale établie en vue du déclassement éventuel de la carrière du Fond du Rouâ à Vinalmont ;
2. BOUILLON (Lx) : examen de la fiche d'évaluation patrimoniale établie en vue du classement éventuel de l'abbaye de Cordemois ;
3. VIELSAM (Lx) : examen de la fiche d'évaluation patrimoniale établie en vue du classement éventuel du musée du Coticule de Salm-Château ;
4. NAMUR (Nr) : examen de la fiche d'évaluation patrimoniale établie en vue du déclassement éventuel de l'ensemble formé par la place Léopold ;
5. OHEY (Nr) : examen de la fiche d'évaluation patrimoniale établie en vue du déclassement éventuel de l'ensemble formé par la ferme dite « La Rochette » ;
6. ROCHEFORT (Nr) : examen de la fiche d'évaluation patrimoniale établie en vue du déclassement éventuel du parc de l'ancien hôtel des Roches.

b) PROPOSITION D'UN PROJET DE CLASSEMENT/DÉCLASSEMENT

1. COMBLAIN-AU-PONT (Lg) : décision de proposer le classement de l'éperon Saint-Martin ;
2. COMBLAIN-AU-PONT (Lg) : décision de ne pas proposer le classement du mur géologique ;
3. ROCHEFORT (Nr) : décision de proposer le déclassement du parc de l'ancien hôtel des Roches.

c) DEMANDE D'AVIS SUR UN PROJET DE CLASSEMENT/DÉCLASSEMENT

1. CINEY (Nr) : avis défavorable au projet de déclassement du parc Saint-Roch.

d) PROPOSITION D'INSCRIPTION D'UN BIEN SUR LA LISTE DE SAUVEGARDE

1. LA LOUVIERE (Ht) : décision de proposer l'inscription sur la liste de sauvegarde du parc du château Boël.

e) DEMANDE D'AVIS SUR L'INSCRIPTION D'UN BIEN SUR LA LISTE DE SAUVEGARDE

/

f) PROPOSITION DE MISE/RETRAIT À L'IRP OU D'APPOSITION/RETRAIT DE PASTILLES

/

g) INSCRIPTION PONCTUELLE SUR LA LISTE DU PATRIMOINE EXCEPTIONNEL

/

h) DOSSIERS EN COURS D'INSTRUCTION

1. OUFFET/Warzée (Lg) : château-ferme de Béemont : visite le 8 novembre et réflexion sur une éventuelle protection.

VIII. TRAVAUX SPÉCIFIQUES À LA SECTION DE L'ARCHÉOLOGIE

Outre les dossiers repris dans le chapitre IV, les travaux de la section de l'Archéologie ont aussi porté sur :

A. PRÉOCCUPATIONS ET AUTRES DEMANDES D'AVIS (PRÉALABLE, D'INITIATIVE...)

- Politique régionale en matière de réinhumation de vestiges humains en Région wallonne ;
- Politique de classement des sites archéologiques ;
- Adaptation du formulaire de demande d'autorisation pour la réalisation d'une opération archéologique ;
- Journées européennes de l'Archéologie en Wallonie ;
- Bicentenaire de la première découverte mondiale d'un Néandertalien (2029) ;
- Retour sur la conférence de M. Garcia lors de l'Assemblée générale du 11 juin ;
- Découvertes fortuites de tombelles lors de travaux à Tihange (Huy) ;
- Accueil des nouveaux membres de la C.R.M.S.F. désignés aux postes restants à pourvoir ;
- Désignation des représentants de la section au sein du Bureau.

Le tableau 10 en annexe reprend les questions ponctuelles ou urgentes sur des biens protégés examinées par la section.

B. EXAMEN DES DOSSIERS DE DEMANDES D'AUTORISATION DE FOUILLES

La section a examiné et délibéré sur **7 demandes** d'autorisation de fouilles :

1. ITTRE (Bt) : site « Mont-à-Henri » ;
2. LEUZE-EN-HAINAUT (Ht) : sanctuaire de Blicquy « Ville d'Anderlecht » (Tourpes) ;
3. COMBLAIN-AU-PONT (Lg) : éperon Saint-Martin ;
4. MODAVE (Lg) : site du Trou Al'Wesse (modification d'une autorisation de fouilles) ;
5. ANDENNE (Nr) : grottes paléolithiques « Scladina » à Sclayn ;
6. GESVES (Nr) : château de Gesves ;
7. HAVELANGE (Nr) : villa gallo-romaine de Lizée.

C. AUDITION

Dans le cadre de l'instruction du dossier de protection de la *via mansuerisca*, audition le 24 avril de :

1. Mme Marie-Hélène CORBIAU, archéologue, pour une présentation de la *via mansuerisca*.

D. INSPECTION

La section de l'Archéologie s'est déplacée une fois en inspection :

1. ANDENNE (Nr) : grottes paléolithiques « Scladina » à Sclayn : visite le 4 juin.

E. AVIS RENDUS DANS LE CADRE DE DOSSIERS DE PROTECTION

La section a examiné et délibéré sur **2 dossiers** de protection du patrimoine :

a) DEMANDE D'AVIS SUR UNE FICHE PATRIMONIALE

1. BOUILLON (Lx) : examen de la fiche d'évaluation patrimoniale en vue du classement éventuel de l'abbaye de Cordemois.

b) PROPOSITION D'UN PROJET DE CLASSEMENT/DÉCLASSEMENT

/

c) DEMANDE D'AVIS SUR UN PROJET DE CLASSEMENT/DÉCLASSEMENT

/

d) PROPOSITION D'INSCRIPTION D'UN BIEN SUR LA LISTE DE SAUVEGARDE

/

e) DEMANDE D'AVIS SUR L'INSCRIPTION D'UN BIEN SUR LA LISTE DE SAUVEGARDE

/

f) PROPOSITION DE MISE/RETRAIT À L'IRP OU D'APPOSITION/RETRAIT DE PASTILLES

/

g) INSCRIPTION PONCTUELLE SUR LA LISTE DU PATRIMOINE EXCEPTIONNEL

/

h) DOSSIERS EN COURS D'INSTRUCTION

1. BAELEN/Membach + WAIMES/Ovifat (Lg) : audition de M^{me} Corbiau le 24 avril et réflexion sur une éventuelle protection de la *via mansuerisca*.

IX. REPRÉSENTATION DE LA C.R.M.S.F. DANS D'AUTRES INSTANCES

A. COMITÉ WALLON POUR LE VITRAIL

La C.R.M.S.F. est représentée au sein du **Comité wallon pour le Vitrail** et en assure le secrétariat.

Le CWV a tenu, en 2025, 7 réunions (17/01, 14/02, 11/04, 16/05, 15/07, 29/08, 05/12).

Il a traité 29 dossiers relatifs à des biens classés et 8 relatifs à des biens non classés. Les tableaux 11 et 12 en annexe reprennent tous les dossiers examinés par le CWV.

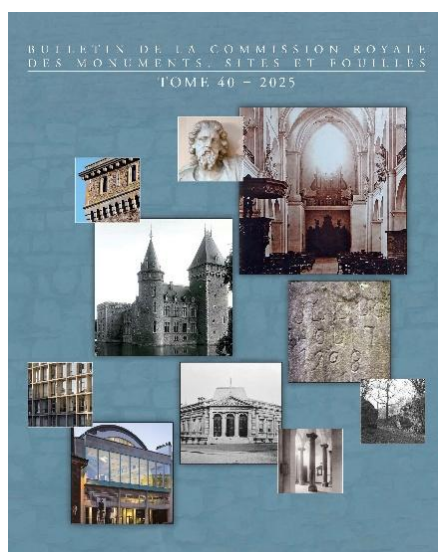
B. COMMISSION D'AVIS SUR RECOURS EN MATIÈRE D'URBANISME (CAR)

Conformément aux dispositions du CoDT (art. D.I-6), la C.R.M.S.F. participe aux travaux de la CAR lorsque le recours est relatif à un bien classé ou assimilé ou situé dans une zone de protection.

X. ACTIVITÉS DE LA C.R.M.S.F.

- 18/02 Participation du Secrétariat et du Président à la **conférence relative au nouveau CoPat**, organisée par l'Union wallonne des architectes, Embuild Wallonie et la Maison de l'Urbanisme de l'Arrondissement de Philippeville.
- 25/03 Participation de la C.R.M.S.F. à la Journée d'étude « **Le Palais des Princes-Évêques de Liège au XVI^e siècle – méthodes d'approche et mise en contexte** », organisée par l'ULiège.
- 28/03 Participation du Secrétariat à la journée d'étude « **Les enjeux du Patrimoine culturel à l'échelle des Villes et Communes** », organisée par la Maison de la Mémoire et de la Citoyenneté de Beauvechain, et communication du Secrétariat : « La Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles. Une assemblée de spécialistes au service du Patrimoine ».
- 04/04 Participation de la C.R.M.S.F. à l'**Assemblée générale de l'Institut archéologique liégeois**, célébrant les 175 ans de l'institution.
- 18/04 Participation du Président, sous forme de communication écrite, à la Journée internationale des Monuments et Sites intitulée « **Patrimoine en péril face aux catastrophes et aux conflits** », organisée par WBI et la Délégation générale Wallonie-Bruxelles à Paris.
- 14 & 15/05 Participation de la C.R.M.S.F. aux premières « **Journées de la Restauration et de la Protection** », organisées par l'AWaP et la cellule architecture de la Fédération Wallonie-Bruxelles, consacrées au patrimoine du XX^e siècle, et communication du Président : « Le patrimoine du XX^e siècle. Analyse critique des outils de protection ».
- 23/05 Participation de la C.R.M.S.F. à la **journée d'étude organisée à l'occasion des 60 ans d'ICOMOS et d'ICOMOS Belgique**.
- 06/06 Participation du Secrétariat à la conférence de presse du livre « **Territoires culturels entre Seine et Rhin. De la Préhistoire à l'an 1000** », édité par le Préhistomuseum, sous la direction scientifique de Marcel Otte.
- 08/09 Signature de la convention passée entre la Direction de la Documentation, des Archives régionales et des Publications du SPW (D.D.A.R.P.) et la C.R.M.S.F., relative à la **diffusion et la vente des publications éditées par la C.R.M.S.F. via le site Internet Ediwall**.
- 10/09 Organisation, à l'occasion des Journées du Patrimoine consacrées au patrimoine gourmand :
 - o de la conférence « **Les vergers au pays de Martin-Joseph Légipont** », présentée par M. Julien DE LEVAL (membre spécialiste en arbres et haies de la C.R.M.S.F.) ;
 - o d'une exposition relative à la fabrication du sirop de Liège, en collaboration avec la siroperie Lambert et la Maison du Patrimoine de Blegny ;
 - o d'une dégustation de produits locaux, en collaboration avec la confrérie du Herve.
- 10/10 Participation de la C.R.M.S.F. à l'**inauguration de la restauration de l'église abbatiale de la Paix-Dieu à Amay**.
- 07/11 Participation de la C.R.M.S.F. au **séminaire organisé par le CESE Wallonie sur le paradoxe éolien** : approbation du texte d'introduction présentant les problématiques relayées par le CESE dans les avis de ses pôles et instances.
- 13/12 **Vente déstockage de publications de l'AWaP et de la C.R.M.S.F.** au Vertbois à Liège.

BULLETIN DE LA C.R.M.S.F.



TOME 40 (2025)

Un volume in-quarto,
190 pages
127 illustrations en couleur
et 61 en noir et blanc

Table des matières :

- **In memoriam - Jacques Barlet (1939-2025)** par Pierre GILISSEN (Secrétaire permanent honoraire de la C.R.M.S.F.).
- **Préface** par Mathieu BERTRAND (Président de la C.R.M.S.F.) et Carole CARPEAUX (Secrétaire adjointe de la C.R.M.S.F., en charge des publications).
- **28 mai 2025 - Arrêté du Gouvernement wallon portant désignation des membres de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de la Région wallonne.**
- **Allocution de Mathieu Bertrand, Président de la Commission royale, lors de l'Assemblée générale de la C.R.M.S.F. du 16 janvier 2025, au Pôle de la Pierre à Soignies.**
- **Allocution de Mathieu Bertrand, Président de la Commission royale, lors de l'Assemblée générale de la C.R.M.S.F. du 11 juin 2025, au Vertbois à Liège.**
- **« Première approche formelle du collège apostolique baroque de la collégiale Saint-Vincent de Soignies »** par Sarah COLLARD (Titulaire d'un Master en Histoire de l'Art et Archéologie, Université catholique de Louvain – Assistante-doctorante, département d'Histoire de l'Art et Archéologie, Université de Namur).
- **« Un fragment d'histoire industrielle en Ourthe-Ambève : la carrière Julémont à Comblain-au-Pont, de l'exploitation de petit granit à l'élevage d'escargots (1840-1946) »** par Antoine BAUDRY (Docteur en Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie – Université de Liège, Unité de Recherche Art, Archéologie, Patrimoine, Laboratoire DIVA – Membre de la Section Monuments et Ensembles architecturaux de la C.R.M.S.F.).
- **« Entre ruines, restaurations et réemplois : le château de Seraing-le-Château du Moyen-Âge à aujourd'hui »** par Élixa HAVARD (Titulaire d'un Master en Architecture, Université de Liège).

- **« Les premières années de l'institut pharmaceutique de Liège (1882-1883) : réception, entretien et réparations à la fin du XIX^e siècle »** par Astrid SCHREURS (Titulaire d'un Master en Architecture, Université de Liège – Boursière FRESH du Fonds de la Recherche Scientifique (F.N.R.S.), Doctorante à la Faculté d'Architecture – Laboratoire DIVA, Université de Liège et à la Faculty of Design Sciences – Henry van de Velde Research Group, University of Antwerp).
- **« Le patrimoine du XX^e siècle. Analyse critique des outils de protection »** par Mathieu BERTRAND (Titulaire d'un Master en Histoire de l'Art et Archéologie, Université catholique de Louvain – Directeur de la Maison de la Mémoire et de la Citoyenneté de Beauvechain – Président de la C.R.M.S.F.).

XII. CENTRE D'ARCHIVES ET DE DOCUMENTATION DE LA C.R.M.S.F.

Depuis quatre ans, le Centre d'Archives et de Documentation (C.A.D.) de la Commission royale était officiellement fermé. En effet, après le départ à la retraite de la documentaliste qui l'avait géré jusqu'en décembre 2020, aucune solution n'avait pu être trouvée pour la remplacer. La consultation des documents par les chercheurs avait néanmoins pu reprendre en février 2021, grâce à la collaboration du Conseil économique, social et environnemental de Wallonie (CESE Wallonie).

Bien que fermé depuis longtemps, le C.A.D. avait un coût non négligeable, coût que le CESE Wallonie et la C.R.M.S.F. ne pouvaient plus assumer, dans le contexte actuel de rigueur budgétaire.

Face à cette situation, lors de sa réunion du 16 janvier 2025, le Bureau a décidé la réorganisation du C.A.D., consistant en la fin de l'occupation de certains locaux loués de l'aile gauche du Vertbois pour le 31 décembre 2025, ce qui impliquait :

- la fin des mises en dépôt du fonds de la Ville de Liège et de fonds privés.
- le déménagement du fonds de la C.R.M.S.F. dans l'aile droite du Vertbois.
- la fermeture temporaire de l'accès aux archives aux chercheurs pour permettre les déménagements.

La mise en œuvre de cette réorganisation a fortement occupé le Secrétariat en 2025 puisque pas moins de sept déménagements, parfois étalés sur plusieurs jours, furent organisés entre le 21 mai et le 8 décembre. Par ailleurs, d'autres retraits de plus petite ampleur (dépôts, dons et publications) furent planifiés tout au long de l'année.

En outre, les différents fonds de la C.R.M.S.F. (fonds de fonctionnement interne, fonds des dossiers thématiques, fonds des « affaires économiques », fonds de toponymie, fonds des C.P.M.S.F...), les photographies et la bibliothèque furent triés. Une fois le tri effectué par le Secrétariat, l'inventaire et le conditionnement des fonds de la C.R.M.S.F. quittant le Vertbois furent confiés à la société Valorescence.

D'autre part, sous la supervision du Secrétariat, les dossiers nominatifs de biens furent encodés par une stagiaire (entre mars et mai) et par des étudiants jobistes (durant l'été). 12.445 dossiers ont ainsi été enregistrés dans un fichier Excel.

Enfin, le Secrétariat a répondu à 54 demandes de chercheurs en 2025, en collaboration avec le service accueil du CESE Wallonie. Pour rappel, afin de concrétiser la réorganisation du C.A.D. de manière optimale et de déménager les fonds en toute sérénité, l'accès aux archives par les chercheurs avait été fermé à partir du lundi 31 mars.
